SUITE DE LA 2me PAGE

LOI No. 74.

Par M. Cordill. Projet de loi du Sénat No 92.

Amendant et décrétant à nouveau les sections 1 et 2 de la loi No 120 de la session de l'Assemblée Générale de 1896, intitulée: "Loi pour protéger les propriétaires de bouteilles et de syphons servant dans les manufactures à la vente d'eaux de seltz et minérales," approuvée le 9 juillet 1896, de façon à inclure les bouteilles et les jarres servant à la vente du lait.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que les propriétaires de bouteilles servant à la vente du lait puissent être protégées comme les propriétaires de bouteilles et de syphons servant à la manufacture et à la vente d'eaux de seltz et minérales il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la section 1 de la Loi. No. 120 de la session de 1896, approuvée le 9 juillet 1896, est amendée est décrétée à nouveau comme suit:

"Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que toute personne ou corporation engagée dans la manufacture, la mise en bouteilles ou la vente d'eaux de seltz et minérales dans des bouteilles ou des syphons, ou dans la mise en bouteilles ou la vente du lait en bouteilles avec une marque n'importe laquelle ou une devise sur les bouteilles ou syphons, pourra enregistrer au bureau du greffier de la cour de la paroisse ou sera situé le lieu principal d'affaires, une description de ladite marque ou devise, et faire publier cette description une fois la semaine pendant cinq semaines consécutives dans un journal publié dans la paroisse et ladite notice aura été enregistrée comme il est dit ci-devant:

Sec. 2 Il est, en outre, décrété, etc., Que la section 2 de la Loi No. 120 de la session de 1896, approuvée le 9 juillet 1896, et amendée et décrétée à nouveau comme suit:

Sec. 2 Il est, en outre, décrété, etc., Qu'il est déclaré illégal pour toute personne ou corporation autre que celle enregistrant ladite marque ou devise de remplir, ses héritiers ou représentants comme il est dit plus haut, d'enregistrer avec les eaux de seltz et minérales ou le lait ou tout autre liquide, une bouteille ou syphon ainsi marqués et distingués comme il est dit ci-devant."

R. H. SNYDER,
Orateur de la Chambre des Représentants.

P. M. LAMBREMONT,
Président pro tem du Sénat.

Approuvée le 1er juillet A. D. 1904.

NEWTON C. BLANCHARD,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Copie exacte:
JOHN T. MICHEL,
Secrétaire d'Etat

LOI No 75.

Par M. Murphy. Projet de loi du Sénat No 25

RESOLUTION CONJOINTE.

Autorisant le Gouverneur de l'Etat à exécuter au nom de l'Etat de la Louisiane, des renonciations à certaines réclamations de terres marécageuses comme l'exige le Gouvernement des Etats-Unis.

Attendu Que il est désirable qu'en réglant les réclamations de l'Etat de la Louisiane, survenant au sujet des concessions de terres marécageuses par les Etats-Unis à l'Etat de la Louisiane, concessions faites par actes du Congrès le 1 mars 1849 (9me Stat 352) et le 28 septembre 1850 (9me Stat 519), et les actes d'indemnité du 2 mars 1855 (10me Stat 634) tel que la modification du 3 mars 1857 (11me Stat 251) le Gouverneur de l'Etat doit être revêtu du pouvoir et de l'autorité d'exercer ses discrétions pour exécuter les actes de renonciation aux réclamations de ce genre de temps en temps.

Donc, il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que le Gouverneur de l'Etat de la Louisiane est ici autorisé à et revêtu du pouvoir laissé à sa discrétion, de temps en temps, d'exécuter en faveur des Etats-Unis des actes de renonciation de réclamations de l'Etat de la Louisiane à toutes terres dans ledit Etat qui pourront n'avoir pas été choisies avant la date de cette ou ces renonciations par l'Etat ou ses agents, ou rapportées par le Payer-Général des Etats-Unis pour l'Etat de la Louisiane et échéant audit Etat en vertu des concessions de terres marécageuses du 2 mars 1849 ou du 28 septembre 1850, aussi bien que les réclamations d'indemnité basées sur n'importe quel statut ci-devant passé ou si agréé pour des terres non cédées en vertu de l'un ou l'autre des deux actes de concessions de terres marécageuses.

R. H. SNYDER,
Orateur de la Chambre des Représentants.

P. M. LAMBREMONT,
Président pro-tem du Sénat.

Approuvée le 4 juillet A. D. 1904.

NEWTON C. BLANCHARD,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Copie conforme
JOHN T. MICHEL,
Secrétaire d'Etat.

LOI No 76.

Par M. Perry Projet de loi du Sénat No 83

Amendant et décrétant à nouveau la section 622 des Statuts Révisés de l'Etat de la Louisiane de 1870 tel qu'elle a été amendée et décrétée à nouveau par la loi 197 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane de 1898, approuvée le 14 juillet 1898.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la Section 622 des Statuts Révisés de l'Etat de la Louisiane de 1870, telle qu'elle a été amendée et décrétée à nouveau par la loi 197 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane de 1898, approuvée le 14 juillet 1898, est amendée et décrétée à nouveau dans le langage suivant: Quiconque entrera sur une habitation, sans la permission, exprimée ou autrement, du propriétaire ou de l'agent, sera considéré comme ayant commis un délit, et, sur sa culpabilité reconnue, sera condamné par n'importe quelle cour de juridiction compétente dans l'Etat, à payer une amende qui n'excédera pas cent dollars ou à un emprisonnement d'une durée n'excédant pas trente jours.

Sec. 2. Il est, en outre, décrété, etc., Que toutes les lois ou parties de lois en conflit avec celle-ci sont révoquées et cette loi prendra effet à partir de son passage.

R. H. SNYDER,
Orateur de la Chambre des Représentants.

P. M. LAMBREMONT,
Président pro-tem du Sénat.

Approuvée le 4 juillet A. D. 1904.

NEWTON C. BLANCHARD,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane

Copie conforme.
JOHN T. MICHEL,
Secrétaire d'Etat

LOI No 77.

Par M. Garret. Projet de loi du Sénat No 38.

Amendant et décrétant à nouveau l'Article 180 du Code de Pratique ayant trait aux délais accordés dans les réponses qui se font dans les procès.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que l'Article 180 du Code de Pratique est amendé et décrété à nouveau comme le langage suivant:

Article 180 Le délai qui sera exprimé dans une citation compte dix jours et seront compté de l'heure où de la citation aura été servie dix jours que sont donnés au défendeur pour se conformer à la demande du pétitionnaire si le défendeur réside dans le lieu où siège la cour, ou dans les cinq milles environnants. Si le défendeur demeure à une distance plus grande, ledit délai sera augmenté d'un jour pour chaque dix milles qui éloigneront sa résidence du siège de la cour devant laquelle il est cité à comparaître. Le délai en aucun cas n'excédera quinze jours en tout. En comptant les dix jours, ni le jour où la citation a été servie, ni celui où expire le délai ne seront compris

R. H. SNYDER,
Orateur de la Chambre des Représentants.

P. M. LAMBREMONT,
Président pro-tem du Sénat.

Approuvée le 4 juillet A. D., 1904.

NEWTON C. BLANCHARD,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Copie exacte
JOHN T. MICHEL,
Secrétaire d'Etat.

INCORPOREE EN 1855.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouvelle No 321, Vieux No 65 rue Royale.

Capital ..... $ 500,00 00
Surplus net 1,148,934 41
$1,648,934 41

CHARLES JANVIER, Président. R. E. CRAIG, Vice-Président.
FERGUS C. LEE Secrétaire.
CHAS. D. FOUCHER, Décat. OCTAVE LABARRE, F. S. COIRON.
Pertes payées depuis l'organisation $4,612,500 79

Oliver Springs, "Le plus recherché des Points dans les Montagnes Cumberland.

De tout l'Etat, l'hôtel le mieux organisé pour y passer l'été. Situé à une très grande élévation; les soirées y sont fraîches; il n'y a pas de moustiques, pas de malaria. Neuf sources d'eaux minérales. Bâtisse neuve; éclairage électrique. Tous les agréments, tout le confort désirable. Orchestre splendide.

F POWELL, Propriétaire, Oliver Springs, Anderson Co., Tenn.

JOUES ROSES
TEINT DE PERLE

SANS L'USAGE DE COSMETIQUES.

Les résultats les plus étonnants et les plus satisfaisants sont obtenus par l'usage du "Face Bleach" Renommé de Madame A. Ruppert, conjointement avec son Baume Egyptien et son Savon d'Huile d'Amandes pour le Teint, traitement merveilleux qui purifie d'une manière permanente, embellit, conserve le teint et le restaure, écartant toutes les taches, rugosités, irritations, rousseurs, pustules, boutons, imperfections ou autres afflictions de la peau, la laissant nette, douce, parfaitement unie comme de l'albâtre, mettant le vermillon de la santé sur les joues et donnant la fraîcheur et la beauté de la jeunesse. Essayez-le. Vous en serez enchantées.

ROUSSEURS,
BOUTONS, ETC.,
RADICALEMENT DETRUITS.

Ce grand traitement peut être obtenu cette semaine à notre magasin pour $2.00. Le prix du "Face Bleach" seul est de $2.00, par conséquent vous recevrez les autres articles sans rien débourser. Nous étendrons aussi cette offre magnifique à ceux qui demeurent à distance et feront la commande par la poste.

DREYFOUS & CO., LTD.,
Le Magasin Populaire de Marchandises Sèches et de Nouveautés
715-717-719 RUE DU CANAL.

BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans 23 août 1904

Fourni par le Bureau Météorologique à Nouvelle-Orléans Département de l'Agriculture des Etats-Unis
Lecture à 6 heures A. M.

Stations	Eléva. au-dessus niv. mer, pieds	Ligne de danger, pieds	Hauteur eaux	Changements des 24 dernières heures
Baton Rouge		34	3.5	+0.3
Chemnitz	16	18	3.0	0.0
St. Louis	22	30	11.5	+0.2
Cairo	44	45	12.8	+0.9
Memphis	22	23	6.5	0.0
Helena	48	42	10.1	+0.1
Vicksburg	44	48	10.0	−0.2
Lavère Rouge				
Donaldsonville	28	25	4.4	−0.4
Nouvelle-Orléans	9	16	6.2	−0.2
Shreveville		31	13.7	−0.4
Omaha		41	7.4	−0.2
Kansas City		31	10.5	−0.7
Pittsburg	30	22	5.7	−0.2
Nashville	45	50	5.8	0.0
Louisville		28	2.6	+0.1
Evansville		40	2.3	+0.1
Mount Carmel	23	33	2.2	−0.2
Fort Smith		22	9.0	−0.1
Little Rock		23	6.8	+0.3
Natchez		37	6.4	−0.6
Pilottown	20	12	7.2	−0.3
Shreveport	21	29	4.1	−0.6
Alexandria	32	32	5.1	+0.3
Barriere				
Chartres	36	35	5.1	−0.2
Sherman		40	3.0	−0.2

NAVIGATION FLUVIALE

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI 24 AOUT 1904.

Ont Leaves—NEW CAMELIA, 5 a m
Bas du fleuve—LOUISE à 11 a m
Haut et bas de Donaldsonville—LA FOURCHE à 12 m
Rivières Ouachita et Black—COLUMBIA, à 5 p m
Rivière Atchafalaya et Bayou Des Glaises—WILLIAM GARIG à 5 p m
Vicksburg et Bends—AMERICA à 5 p m

JEUDI, 25 AOUT 1904

Bayou Sara—IMPERIAL 5 p m
Mississippi—NEW CAMELIA 5 p m

Epreuve Gratuite.
Mort aux Cheveux—Racine et Poils.

Nouvelle Découverte par Mlles BELL.

Un Traitement d'Essai GRATUIT à toute personne affligée de Poils au la Figure, le Cou ou les Bras.

Nous avons enfin fait la découverte qui a eu, arraché les cosmétiques et bien d'autres pendant des siècles—celle de détruire absolument et pour toujours les cheveux superflus, racine et poil, que ce soit une moustache ou des poils sur le cou, les joues ou les bras et cela sans nuire aucunement à la peau la plus fine ou la plus sensible.

Les Demoiselles Bell ont éprouvé à fond son efficacité et désirent que le mérite entier de leur traitement, auquel elles ont donné le nom descriptif de "MILL-ALL-HAIR," soit connu de tous ceux qui sont affligés de cette surabondance de cheveux. Pour arriver à ce, un traitement d'épreuve sera envoyé, gratuitement, toute dame qui en fera la demande par écrit, disant qu'elle a vu cette offre dans ce journal. Sans qu'il vous en coûte un sou vous pourrez voir par vous-même ce qu'est cette découverte. Il évidence dans votre propre cas vous convaincra alors que le traitement "MILL-ALL-HAIR," vous débarrassera d'une des choses qui nuisent le plus à une beauté parfaite, une surabondance de cheveux sur la figure ou le cou des femmes.

Veuillez bien comprendre qu'une démonstration personnelle de notre traitement ne vous coûtera rien. Un traitement d'essai vous sera envoyé gratuitement, que vous pourrez employer vous-même et éprouver ainsi ce que nous avançons, en nous envoyant deux timbres de deux cents pour l'expédition par la poste.

LES DEMOISELLES BELL,
78 et 80 Cinquième Avenue,
New York.

W. S. FRAZEE,
Avocat et Conseiller en Droit.
Loi civile, commerciale et maritime. Causes douteuses à des conditions raisonnables.
824 Bâtisse de la Hibernia Bank and Trust Co.
Coin des rues Carondelet et Gravier.
Phone particulier 4800. Nlle-Orléans, La.

EPARGNEZ DU TEMPS
—ET DE—
L'ARGENT
En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de
L'Annuaire de Soards
DE 1904,
QUI VIENT DE PARAITRE.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles

Prenez Donc! Il ne Coûte que 1 3-8 Cents par Jour, Etant à $6.00 pour 365 Jours

Prix local $6.00 par express $6.40, expédié au reçu du prix

—AUSSI UN—
ANNUAIRE COMMERCIAL.
PRIX $1.00 y Compris l'Affranchissement

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants

SOARES DIRECTORY CO. LTD Editeurs
Chambres 35 et 36, 600 Allée Commerciale coin de la rue Camp
12 fév

Téléphones—
J. GARLICK,
L'UNIQUE AFFICHEUR.
Les meilleurs tableaux, localités résultats.
Bureau 633 Place Commerciale

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Il sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI le 30 août 1904, à midi, PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de vente prendre dans la succession de William Gordon, No 73,898, Cour Civile de District, daté le 9 août 1904, une moitié non divisée d'un certain lot de terre No 12, dans l'îlet 45 borné par les rues Roman, Frieur, O'Reilly et Aubry, ledit lot ayant une façade de 30' sur la rue Aubry sur une profondeur de 125' 8" entre lignes parallèles. Conditions—1/2 en plus comptant, la balance en 12 mois à 8 0/0 d'intérêt. Les taxes et l'acte de vente aux frais des acquéreurs par devant Fred Zengel notaire, un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente. Cunningham & Cunningham, avocats.
21 août 21 28 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

IL SERA vendu à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, MARDI le 30 août 1904, à midi, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de vente rendu dans les successions de Manuel Amos et Fannie Amos, sa femme, No 72,848 Cour Civile de District ordre daté le 19 août 1904, deux lots de terre dans le troisième district dans l'îlet borné par les rues Force, Rocheblave, Nouvelle Orléans et Allen, sur les dits lots désignés par le numéro 7, mesurant 32' de face à la rue Force sur 159' de profondeur. L'autre lot est désigné comme N. 17, mesurant 32' sur la rue Rocheblave sur 159' de profondeur. Le lot No 7 acquis le 8 août 1871, enregistré dans le livre du Bureau des Transferts 101, folio 394, par Manuel Amos. Le lot No 17 ayant été acquis par Manuel Amos par possession de plus de 30 ans et est réclamé par ladite succession par prescription et ceci est le seul titre qui sera offert à l'acquéreur du lot No 17. L'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire aux frais de l'acquéreur, l'acquéreur devant payer les taxes de 1904, en plus du montant de son enchère.

Conditions—Comptant, 20 0/0 de dépôt au moment de la vente.

Cunningham & Cunningham avocats.
21 août—21 28 30

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVER.

No 1 Fast mail tous les jours	7:15 a m
Express tous les jours	6:15 p m
Limited tous les jours	8:15 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche	8:50 a m
Dimanche excursion	9:20 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours	8:15 p m
Express tous les jours	7:00 a m
Limited tous les jours	9:25 a m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche	4:00 p m
Dimanche excursion	7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVER

No 1 limited	8:45 a m
No 9 Pan American special	8:10 p m
No 5 local	4:50 p m
No 7 points Est Louisiane	8:30 a m
Excursion du dimanche.	
No 9	7:05 p m

DEPART.

No 6 local	6:30 a m
No 4 Pan American special	9:10 a m
No 8 points Est Louisiane	4:30 p m
No 2 limited	7:30 p m
Excursion du dimanche.	
No 10	7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVER.

No 3 Chicago limited	8:30 p m
No 1 fast mail	10:25 a m
No 3 Cincinnati and Louisville	8:30 p m
No 1 Louisville Mail	10:25 a m
No 33 local mail	11:30 p m
No 5 Northern Express	7:50 a m
No 31 McComb Accod	9:40 a m
No 37 Dimanche excursion	9:40 p m

DEPART.

No 4 Chicago limited	9:15 a m
No 24 local mail	6:30 a m
No 4 Cincinnati & Louisville	9:15 a m
No 2 fast mail	6:15 p m
No 6 Northern Express	6:30 p m
No 2 Louisville Mail	6:15 p m
No 32 McComb Accod	4:30 p m
No 36 Dimanche excursion	7:20 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVER.

Memphis express	8:15 a m
Vicksburg express	6:20 p m
Bayou Sara Accommodation	9:30 a m
Dimanche Excursion	9:30 p m

DEPART.

Memphis express	4:00 p m
Vicksburg express	7:00 a m
Bayou Sara Accommodation	4:10 p m
Dimanche Excursion	8:00 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY

ARRIVER.

Local	11:20 a m
N. O. and Houston	5:45 p m
Pacific Coast Express	8:35 a m
Sunset Limited	6:45 p m

DEPART.

Local	3:40 p m
N. O. and Houston	7:45 a m
Pacific Coast Express	9:00 p m
Sunset Limited	11:55 a m

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVER.

Fort Worth and Hot Springs express	7:30 a m
Local	12:05 p m
California express	7:45 p m

DEPART

California express	8:30 a m
Local	3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express	6:20 p m

NEW ORLEANS, FORT PIKE AND GRANDISLE R. R.

ARRIVER.
Dimanche seulement.

Ligier	7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Ligier	9:55 a m

Samedi et dimanche seulement.

Ligier	9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche

Ligier	6:40 p m

DEPART.
Dimanche seulement.

Ligier	8:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Ligier	4:30 p m

Samedi et dimanche seulement

Ligier	5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche

Ligier	8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER.
Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach	9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair	7:00 a m
De Shell Beach	10:02 a m
Shell Beach	7:00 p m

DEPART.
Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach	4:10 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach	5:30 a m
Shell Beach	8:00 a m
Belair	5:30 p m
Shell Beach	7:30 p m

Hôtel Agnew.
Tout au fief sur la Plage.
Atlantic City.
400 chambres—Bloms—Chambres avec bains.
Entièrement reconstruit, rouvert. Bains d'hydrothérapie, bassin pour nageurs. Prix réduits: $2.50 par jour, $12 à $15 par semaine.
A. C. MITCHELL & CIE.

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.
Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve
Vous préserve des piqures des Moustiques.
En vente au No 129 rue Bourbon
Petite bouteille ..... 25c.
Grand flacon ..... 50c.

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris:
12 - - - Un an | $6 - - - 6 mois | $3 - - -

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris:
$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3.75 - - 3 mois

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris:
- Un an | $1.50 - - 6 mois | $1.00 - - 4 mois